

# La santé mentale chez les travailleurs de la santé au Canada pendant la pandémie de COVID-19

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 2 février 2021

Parmi les travailleurs de la santé ayant participé à une récente initiative par approche participative, 7 sur 10 ont déclaré une détérioration de leur santé mentale pendant la pandémie de COVID-19, selon les résultats diffusés aujourd'hui par Statistique Canada. Les travailleurs de la santé participants qui travaillaient en contact direct avec des cas confirmés ou soupçonnés de COVID-19 ainsi que ceux qui ont dû composer avec des restrictions ou des conditions en ce qui concerne l'approvisionnement d'équipement de protection individuelle (EPI) étaient plus touchés que les autres.

Ces résultats proviennent d'une nouvelle initiative par approche participative intitulée « Répercussions de la COVID-19 sur les travailleurs de la santé : prévention et contrôle des infections », élaborée par Statistique Canada en collaboration avec Santé Canada, l'Institut canadien d'information sur la santé et l'Agence de la santé publique du Canada. Une [précédente étude de Statistique Canada](#) a révélé que les adultes canadiens (18 ans et plus) ont déclaré percevoir leur santé mentale comme étant moins bonne qu'avant la pandémie. Les travailleurs de la santé sont confrontés à des défis particuliers en raison du risque accru d'infection, de la charge de travail élevée, laquelle a une incidence sur l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, ainsi que les problèmes liés à l'approvisionnement d'EPI. La présente initiative a été élaborée pour examiner ces enjeux en recueillant des renseignements auprès des travailleurs de la santé sur leur santé, leur santé mentale et leur environnement de travail.

Environ 18 000 travailleurs de la santé vivant dans les provinces et les territoires ont rempli le questionnaire de l'initiative par approche participative, qui pouvait être rempli du 24 novembre au 13 décembre 2020. Les travailleurs de la santé comprennent les travailleurs qui fournissent des services de santé directement aux particuliers, du soutien technique au personnel médical et des services de soutien dans un milieu de soins de santé. Comme aucun échantillon n'a été sélectionné pour cette initiative par approche participative, les résultats ne peuvent pas être utilisés pour tirer des conclusions à propos de la population générale des travailleurs de la santé au Canada.

## Le tiers des travailleurs de la santé participants ont déclaré une santé mentale passable ou mauvaise

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le fait que les travailleurs de la santé peuvent être exposés à un risque élevé de subir des répercussions en ce qui a trait à leur santé mentale en raison d'un certain nombre de facteurs, comme un risque accru d'exposition et des conditions de travail exigeantes. Huit mois après le début de la pandémie mondiale, un tiers (33 %) des travailleurs de la santé participants ont déclaré une santé mentale passable ou mauvaise, un tiers (33 %) ont déclaré une bonne santé mentale et un tiers (33 %) ont déclaré une santé mentale très bonne ou excellente. La plupart (70 %) des travailleurs de la santé participants ont déclaré que leur santé mentale était « un peu moins bonne maintenant » ou « bien moins bonne maintenant » par rapport à avant mars 2020. De plus, lorsqu'on leur a demandé de choisir entre cinq niveaux permettant d'indiquer le niveau de stress ressenti presque tous les jours, 56 % ont choisi l'un des deux niveaux les plus élevés et ont déclaré que la plupart des journées étaient « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes ».

## Les trois quarts des travailleurs de la santé qui travaillent en contact direct avec des cas confirmés ou soupçonnés de COVID-19 ont déclaré une détérioration de leur santé mentale

Certains travailleurs de la santé courent un risque disproportionné d'infection en raison de la nature de leur emploi. Parmi les travailleurs de la santé ayant participé à l'initiative par approche participative, 40 % ont déclaré travailler en contact direct avec des cas confirmés ou soupçonnés de COVID-19. La plupart de ces travailleurs étaient des infirmières et des infirmiers (41 %), suivis d'autres professionnels de la santé (31 %) et de préposés aux soins personnels ou d'aide-soignants (12 %). Plus des trois quarts (77 %) des travailleurs de la santé qui ont déclaré



travailler en contact direct avec des cas confirmés ou soupçonnés de COVID-19 ont signalé une détérioration de leur santé mentale par rapport à avant la pandémie de COVID-19. En revanche, parmi les travailleurs de la santé qui ne travaillaient pas en contact direct avec les gens, 62 % ont déclaré que leur santé mentale était « un peu moins bonne » ou « bien moins bonne » qu'avant la pandémie.

En outre, une proportion plus élevée (63 %) des personnes qui travaillent en contact direct avec des cas confirmés ou soupçonnés de COVID-19 ont déclaré que leurs journées étaient assez ou extrêmement stressantes, comparativement à 44 % des participants qui ne travaillaient pas en contact direct avec les gens. Une proportion plus élevée des personnes qui travaillent en contact direct ont également jugé leur santé mentale comme étant passable ou mauvaise (40 % par rapport à 29 %).

**Tableau 1**  
**Santé mentale autodéclarée et niveau de stress des travailleurs de la santé participants,**  
**proportion (%), Canada**

	Santé mentale autodéclarée			Changement dans la santé mentale depuis mars 2020 Un peu plus mauvaise maintenant/beaucoup plus mauvaise maintenant	Perception de la plupart des journées, selon le niveau de stress Assez stressantes/extrêmement stressantes
	Excellente/très bonne	Bonne	Passable/mauvaise		
<b>Dans l'ensemble</b>	33	33	33	70	56
<b>Contact avec les gens au travail</b>					
Contact direct avec des cas soupçonnés ou confirmés de COVID-19	27	32	40	77	63
Contact direct uniquement avec des personnes qui ne sont pas soupçonnées d'avoir la COVID-19	37	34	28	66	53
Aucun contact direct avec des gens	39	32	29	62	44
<b>Profession</b>					
Médecin	38	35	27	73	62
Infirmière ou infirmier	29	34	37	75	61
Préposé aux soins personnels ou aide-soignant	32	34	35	63	55
Autres professionnels de la santé (p. ex. physiothérapeute, dentiste, pharmacien)	36	32	31	69	53
Autres (p. ex. sécurité, concierge, étudiant)	31	34	35	66	50

Source(s) : Répercussions de la COVID-19 sur les travailleurs de la santé : prévention et contrôle des infections, du 24 novembre au 13 décembre 2020.

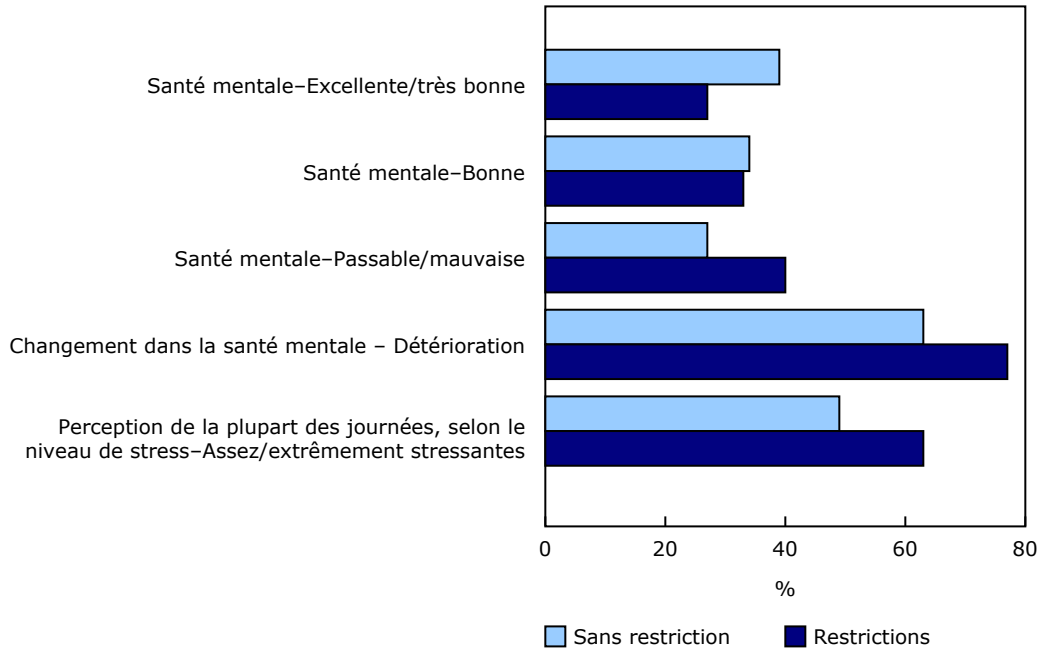
### L'accès à l'équipement de protection individuelle approprié est associé à une meilleure santé mentale autodéclarée et à des niveaux de stress plus faibles

L'EPI approprié, comme les masques, les écrans faciaux et les respirateurs N95, est crucial pour réduire le risque d'infection. Au cours du mois précédant leur participation à l'initiative par approche participative, qui a été menée de la fin novembre à la mi-décembre 2020, 47 % des travailleurs de la santé ont déclaré ne pas avoir de restrictions ou de conditions en ce qui concerne l'approvisionnement d'EPI. Toutefois, 31 % des participants ont déclaré qu'ils avaient étendu l'utilisation de l'EPI au-delà de la pratique normale; 18 % étaient forcés de réutiliser l'EPI qu'ils avaient portés auparavant sans décontamination et 11 % devaient fournir leur propre EPI. Près du tiers (30 %) ont déclaré que leur accès à l'EPI était soumis à certaines restrictions, par exemple le besoin d'obtenir une autorisation pour accéder à l'EPI. Ces restrictions d'accès à l'EPI pourraient être attribuables à une combinaison de mesures de contrôle des stocks mises en place par les établissements de soins de santé ainsi qu'aux pénuries continues dans l'approvisionnement d'EPI.

Les travailleurs de la santé qui n'ont signalé aucune restriction ou condition en ce qui concerne l'approvisionnement d'EPI ont déclaré de meilleurs résultats en matière de santé mentale et de stress que les participants qui ont dû composer avec des restrictions ou des conditions. Par exemple, une proportion plus faible de travailleurs de la santé ayant un accès illimité à l'EPI ont déclaré une détérioration de la santé mentale comparativement à ceux qui ont dû composer avec au moins une restriction (63 % par rapport à 77 %). De même, alors que 49 % des travailleurs ayant un accès illimité à l'EPI ont déclaré que la plupart de leurs journées étaient assez ou extrêmement stressantes, 63 % des participants ayant un accès limité à l'EPI ont déclaré la même chose.

**Graphique 1**

**Résultats en matière de santé mentale et de stress, travailleurs de la santé participants avec et sans restrictions en ce qui concerne l'approvisionnement d'EPI au cours du mois précédent l'initiative par approche participative, proportion (%), Canada**



Source(s) : Répercussions de la COVID-19 sur les travailleurs de la santé : prévention et contrôle des infections, du 24 novembre au 13 décembre 2020.

**Note aux lecteurs**

Le présent article est fondé sur l'initiative par approche participative intitulée « [Répercussions de la COVID-19 sur les travailleurs de la santé : prévention et contrôle des infections](#) ». Les travailleurs de la santé ont été invités à remplir le questionnaire en ligne entre le 24 novembre et le 13 décembre 2020. Les travailleurs de la santé et les personnes travaillant dans un milieu de soins de santé et vivant dans les provinces et les territoires pouvaient participer. Cela comprend les personnes qui fournissent des soins de santé directement aux particuliers (p. ex. les médecins, le personnel infirmier, les massothérapeutes, les dentistes, les diététistes), celles qui fournissent du soutien technique au personnel médical (p. ex. les techniciens et les techniciennes ainsi que les réceptionnistes) ou celles qui fournissent des services de soutien dans le milieu de soins de santé (p. ex. le personnel de nettoyage ou des services d'alimentation et de la sécurité). Les résultats figurant dans le présent article sont fondés sur les travailleurs de la santé qui ont travaillé depuis mars 2020. Les résultats portent sur les travailleurs de la santé qui ont participé à l'initiative par approche participative et ne sont pas représentatifs de la population générale des travailleurs de la santé au Canada.

Des ajustements méthodologiques ont été apportés pour tenir compte des différences dans la répartition des professions et de la province ou du territoire de résidence entre les participants à l'initiative par approche participative et la population de travailleurs de la santé au Canada, en se fondant sur le Recensement de 2016.

Pour d'autres renseignements sur la santé mentale des adultes canadiens pendant la pandémie de COVID-19, veuillez consulter « [Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 1 : Répercussions de la COVID-19](#) » et « [Les Canadiens perçoivent leur santé mentale comme étant moins bonne pendant la pandémie de COVID-19](#) ».

---

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5340.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).